

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

SCULPTURE ET PEINTURE

Le Colombier transformé en un écrin le temps du Salon d'Art.

LES VŒUX DU MAIRE AUX ARNOLPHIENS

LE DPE VALORISE L'ÉLECTRICITÉ



Saint-Arnoult
en Yvelines



ÉLECTION MUNICIPALE

15 ET 22 MARS 2026



**POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT(E)
SUR LA LISTE ÉLECTORALE
DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER →
- À LA MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER



Vous pouvez vérifier votre inscription ainsi que votre bureau de vote à tout moment

SOMMAIRE

FÉVRIER 2026

10



12-13



- Édito du Maire* - P. 4
- Jeu de la Saint-Valentin* - P. 5
- DPE : ce qui a changé* - P. 6-7
- Films à venir au Cratère* - P. 8
- Carnaval à la médiathèque* - P. 9
- Revue d'effectif à la mairie* - P. 10
- Salon d'Art au Colombier* - P. 11
- Le Maire présente ses vœux aux Arnolphiens* - P. 12-13
- Acteurs locaux* - P. 14-15
- Actualités* - P. 16
- Printemps rime avec piquants* - P. 17 à 19
- Réactions face à la neige* - P. 20-21
- Architecte au féminin* - P. 22-23
- Les actions de la ressourcerie* - P. 24-25
- Questions/Réponses* - P. 26
- Travaux* - P. 27
- Agenda* - P. 28-29
- Tribunes d'expression* - P. 30
- Numéros utiles et état civil* - P. 31



17 à 19



22-23

PRÉCARITÉ

LE BUS SOCIAL DE LA CROIX ROUGE S'IMPLANTE DANS LE SUD-YVELINES



Accueil, écoute et orientation sont les missions du bus social de la Croix Rouge dont les permanences s'étendent désormais également au Sud-Yvelines.

Ces services sont menés par les bénévoles de la Croix Rouge de Rambouillet à destination de toute personne confrontée à une situation précaire. « Nous sommes à l'écoute de toute personne, quelle que soit sa situation. Nous aidons et dirigeons les gens vers les structures adaptées à leur situation. Nous intervenons aussi directement pour mener à bien les démarches administratives : renouvellement d'une carte vitale, remplir des documents en ligne, informer sur les droits et les aides, apporter une aide psychologique, ouvrir des droits, faire face à une précarité alimentaire... Nous assurons un suivi de chaque situation », confient volontiers les bénévoles rambouiliens présents mardi 20 janvier rue Jean-Moulin, face au Cratère.

Prochaine permanence : mardi 12 mars de 9h à 12h, face au Cratère.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



On regrette souvent les effets du changement climatique lorsque nos cours d'eau débordent et envahissent notre quotidien. On regrette alors le temps jadis, où les saisons rythmaient l'année avec une réelle rupture entre elles. Et puis, subitement, lorsque l'hiver nous rappelle à ses souvenirs, comme ce fut le cas début janvier, nous laissant espérer que tout n'est pas perdu, en blanchissant toits et champs, et en rougissant les joues des enfants trop heureux de jouer sous ce manteau blanc... là, on regrette de ne pas pouvoir emprunter sa voiture.

Pourtant, face à ces contraintes, vos agents des services techniques municipaux ont fait preuve d'un remarquable esprit de service public. Certains ont bravé les recommandations de prudence pour rejoindre leur poste et déneiger les rues de la commune. Quelques-uns ont pu regretter que leurs interventions ne soient pas immédiatement parfaites, mais dans l'ensemble, Arnophiennes et Arnophiens ont su manifester leur satisfaction pour le travail accompli, et je les en remercie. J'ai moi-même exprimé cette reconnaissance à nos agents, en mon nom et au vôtre, lors de la cérémonie des vœux que je vous ai adressés vendredi 16 janvier au Colombier.

À cette occasion, Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, nous a présenté le futur plan d'actions pour la lutte contre les inondations.

Geoffroy Bax de Keating, vice-président du Conseil départemental, a rappelé le financement intégral par le département de la maison médicale, dont les travaux avancent rapidement, et Anne-Sophie Ronceret, députée des Yvelines, a réaffirmé son engagement auprès des habitants et des acteurs locaux.

Ces soutiens constants participent au développement et à la vitalité de notre commune, comme en témoignent les nouvelles initiatives de services présentées dans ce numéro de L'Éclair.

Vous aurez peut-être remarqué l'ouverture prochaine d'une blanchisserie, au poétique nom de « Bleu Corail », rue Charles-de-Gaulle.

Notre ville est belle, elle a su préserver un esprit de village, fait de chaleur humaine et de proximité entre toutes et tous. C'est ce qui plaît à celles et ceux qui s'y installent et entreprennent.

Alors, comme l'a rappelé la députée et comme le souligne L'Éclair en page 2, pour ne pas avoir de regrets lors du prochain scrutin, n'oubliez pas de vérifier votre inscription sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire et prendre part au renouvellement du conseil municipal, dont les deux tours auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Je vous réitère mes vœux de bonheur, de santé et de joies partagées pour cette année 2026, à vous et à vos proches.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnophiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Février 2026. Numéro ISSN 3002-0468.

JEU Saint-Valentin

DU 1^{ER} AU 13 FÉVRIER

DANS LES 22 COMMERCES ADHÉRENTS

20 LOTS À GAGNER ! *

1^{ER} LOT : UN MOMENT UNIQUE À 2 AU BARN À BONNELLES

TIRAGE AU SORT LE 13 FÉVRIER À 18H CHEZ SAINT ARNOULT FUNÉRAIRE

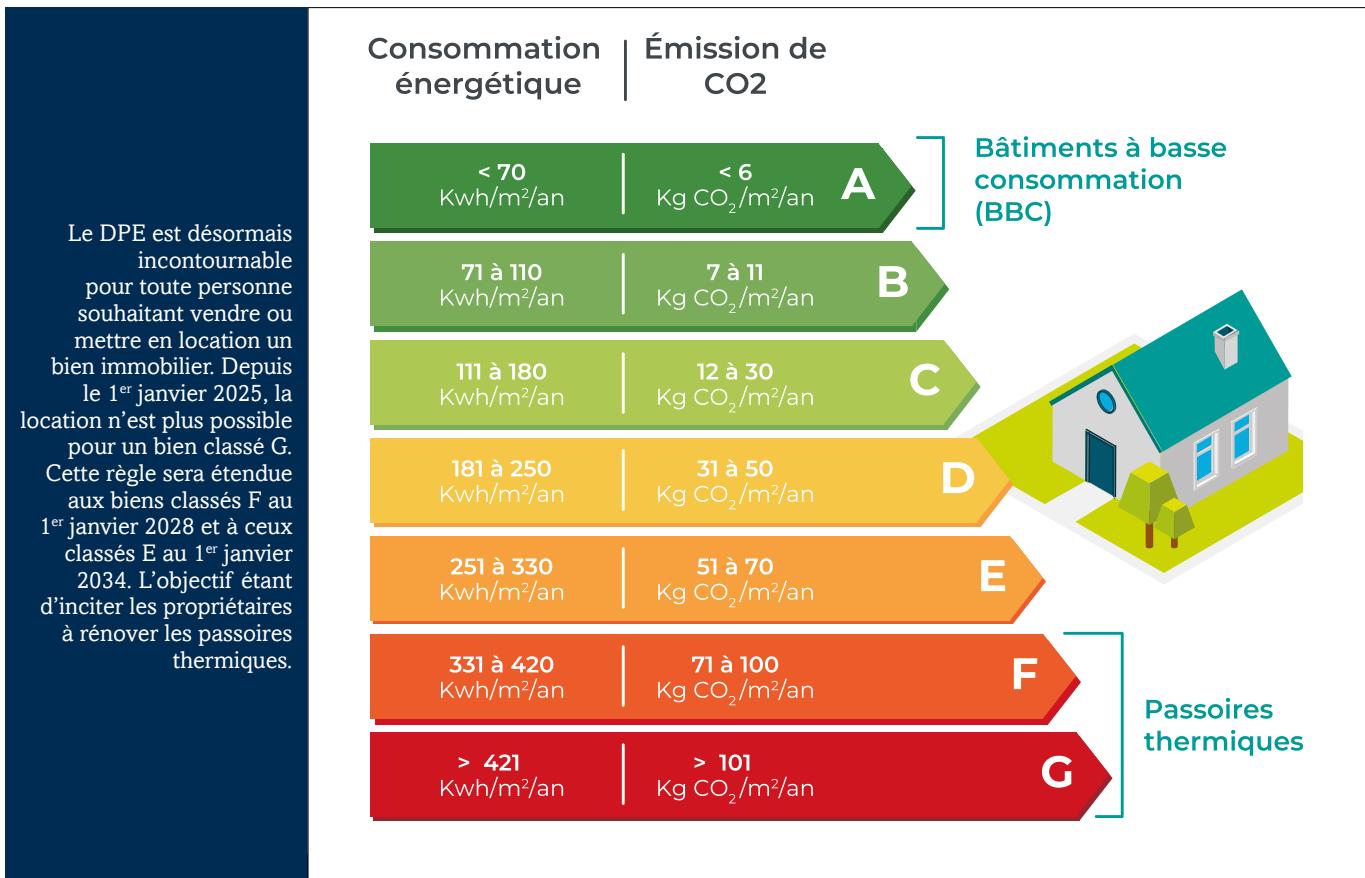
Acasa
ASSOCIATION
ACTEURS ÉCONOMIQUES
Saint Arnoult en Yvelines

* 1 bon par personne par commerce après chaque achat

DPE

CE QUI A CHANGÉ AU 1^{ER} JANVIER 2026

Chaque début d'année s'accompagne de son lot de nouveautés. Pour 2026, l'une d'elles a donné lieu à l'évolution du mode de calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE). Cette réforme concerne principalement les logements chauffés à l'électricité, afin de mieux refléter leur performance réelle.



Le DPE est désormais incontournable pour toute personne souhaitant vendre ou mettre en location un bien immobilier. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la location n'est plus possible pour un bien classé G. Cette règle sera étendue aux biens classés F au 1^{er} janvier 2028 et à ceux classés E au 1^{er} janvier 2034. L'objectif étant d'inciter les propriétaires à rénover les passoires thermiques.

Jusqu'à présent, le calcul du DPE reposait sur un coefficient de conversion de l'électricité fixé à 2,3. Celui-ci a été abaissé à 1,9. Concrètement, cette modification permet de réduire le poids de l'électricité dans l'évaluation énergétique des logements, la production électrique française étant en grande partie décarbonnée.

Ce changement entraîne une amélioration automatique de la note DPE pour de nombreux logements chauffés à l'électricité, sans travaux supplémentaires. Certains biens sortent ainsi des classes F ou G, souvent qualifiées de « passoires énergétiques ». À noter qu'aucun logement ne voit sa note se

dégrader avec cette nouvelle méthode de calcul.

Cette évolution vise à rétablir une plus grande équité entre les modes de chauffage et à encourager la transition énergétique, en abandonnant les énergies fossiles au profit de l'électricité, tout en facilitant l'accès à la location ou à la vente pour de nombreux propriétaires concernés.

CORINE VIROLE, DE VESTIA IMMO, DÉTAILLE CE CHANGEMENT

Pour rappel, le DPE permet d'estimer la consommation énergétique d'un logement ou d'un bâtiment et ainsi d'évaluer son impact environnemental, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre.



Besoin d'un accompagnement ou d'un avis professionnel ?

N'hésitez pas à contacter Corinne Virole, co-fondatrice de Vestia Immo, votre agence immobilière indépendante à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Paris et région parisienne.

Tél. : 06 09 49 06 81

Mail : corinne@vestia-immo.fr

La France s'inscrit dans une mise en conformité avec les normes européennes, dans le cadre de la loi Climat, elle-même issue des Accords de Paris de 2016.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle loi, mais bien d'un ajustement technique du calcul du DPE. L'objectif est de corriger une distorsion : jusqu'à présent, les logements chauffés à l'électricité étaient pénalisés dans le calcul, alors même qu'en France, cette énergie émet peu de gaz à effet de serre. Le coefficient de conversion de l'électricité qui était de 2,3 a été abaissé au 1^{er} janvier à 1,9.

Quels logements sont concernés ?

Grâce à ce nouveau calcul, les biens utilisant des énergies peu carbonées, notamment l'électricité, sont revalorisés.

On estime que près de 850 000 logements, aujourd'hui classés F ou G, recensés au 1^{er} janvier 2024 sur environ 5,8 millions de résidences en France, pourraient :

- gagner une lettre sur leur DPE,
- sortir, pour certains, de la catégorie des passoires énergétiques.

Quel est l'impact sur la valeur du bien ?

Cette évolution est loin d'être anodine. On estime en effet qu'un mauvais DPE peut entraîner une décote :

- de l'ordre de 7 % pour un appartement,
- et jusqu'à 10 % pour une maison.

(Sources : calcul ADNOV à partir des bases de données des notaires de France BIEN et Perval)

Une amélioration de la lettre DPE peut donc avoir un impact très significatif sur le prix de vente, mais aussi sur l'attractivité du bien et sur sa capacité à être loué. Les DPE émis avant cette date, resteront valables et pourront être mis à jour gratuitement sur le site de l'observatoire DPE-Audit de l'ADEME.

Comment savoir si un bien est concerné ?

Il suffit de vous rendre sur le site officiel de l'ADEME et d'entrer le numéro ADEME figurant sur votre DPE en haut à droite du rapport.

Vous pourrez ainsi vérifier si votre logement bénéficie de cette revalorisation automatique.

RAMBOUILLET TERRITOIRES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

PERMANENCE CONSEIL ÉNERGIE
Un(e) conseiller(e) énergie se déplace en mairie pour vous informer sur les économies d'énergie et la rénovation.

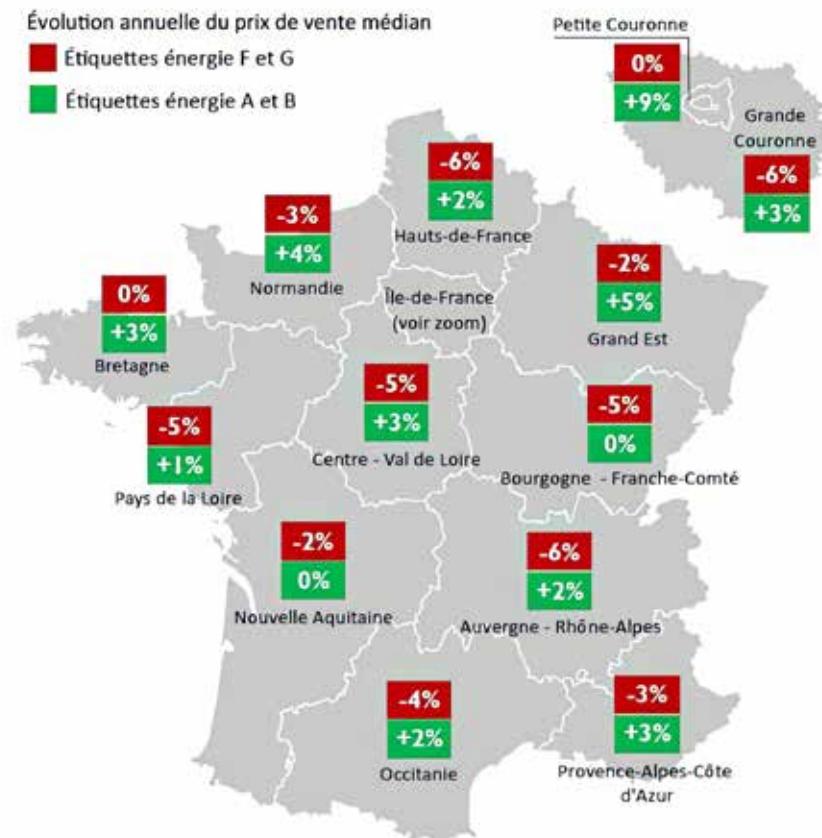
Lieu : Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines Date : 28 février • De 9h à 12h
Vous souhaitez obtenir un RDV ? Inscrivez-vous auprès du service conseil énergie

SERVICE CONSEIL ÉNERGIE
01 83 75 06 05 • conseilenergie@rt78.fr
22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet

Partenaires : DÉPARTEMENT DE L'YVELINE, FRANCE RÉNOV', RAMBOUILLET TERRITOIRES

Pour être bien informé sur les économies d'énergie et la rénovation, une permanence de la conseillère énergie de RT78 se tiendra le samedi 28 février de 9h à 12h à la mairie. Inscrivez-vous au 01 83 75 06 05

Évolutions annuelles du prix de vente médian des maisons anciennes les plus économes et les plus énergivores en 2023



Sources : calcul ADNOV à partir des bases de données des notaires de France BIEN et Perval



Site officiel de l'ADEME

cinéma m'était conté...



QUELQUES PRÉVISIONS POUR FÉVRIER...

COMÉDIE

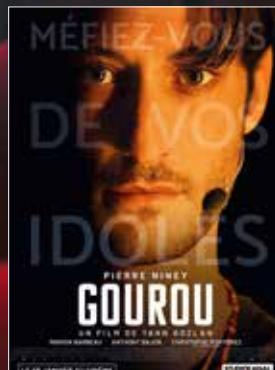


Sortie nationale
le 4 février

DRAME



THRILLER



La programmation est réalisée à la semaine, les horaires sont à retrouver à partir du dimanche soir sur notre site.



Téléchargez l'application
de votre cinéma
sur votre smartphone.

Suivez-nous
sur notre chaîne
WhatsApp.



MÉDIA

LE « STOP MOTION » OU COMMENT ANIMER LES IMAGES

Le 23 décembre, un atelier de 3 heures à la médiathèque avait permis d'animer des images. Cette fois, Émile Roulet sera de retour durant 3 jours pour un nouvel atelier de Créo'culture, avec à la clé la production d'un film d'animation !



STAGE STOP-MOTION ! avec Emile

Pour les jeunes
de 12 à 17 ans

Le stop motion permet de donner vie aux images, image par image. Du 24 au 26 février, la médiathèque accueille un atelier Créo'Culture animé par Émile Roulet pour découvrir les bases du cinéma d'animation. À l'aide d'objets et d'un dispositif de tournage, les participants réaliseront collectivement leur propre film d'animation. Bientôt un festival du film d'animation à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Du Voyage de Chihiro à Arco en passant par Wallace et Gromit, nous sommes constamment en train de découvrir des nouvelles manières de faire du cinéma, de l'image animée, et des films en tous genres.

Mais comment ça marche, un film ? Comment a commencé le cinéma, et plus précisément le cinéma d'animation ? Comment peut-on réaliser un film d'animation, de A à Z ?

Émile propose à l'occasion de son retour à la médiathèque « Les yeux d'Elsa » un atelier créatif permettant de découvrir, de comprendre et d'essayer quelques pratiques du cinéma d'animation.

Il y aura un ensemble d'objets magiques qui permettront de passer de l'image fixe

à l'image animée (praxinoscope, thaumatropes, flipbook...) mais aussi tout un dispositif de capture de cinéma d'animation professionnel, très ludique et accessible, qui permettra de réaliser votre propre film d'animation !

Comme pour la plupart des tournages, réaliser un film, est avant tout un travail d'équipe. Dans cet atelier, scénario, personnages, décor, animation se feront à plusieurs, étape par étape. Après l'atelier, les participants se retrouveront avec un film réalisé et animé par leurs soins ! Peut-être même, sera-t-il projeté sur le grand écran du Cratère !!!

Quoi ? : Atelier-stage Créo'Culture :

Stop-motion

Quand ? : 24 au 26 février de 9h30 à 11h30

Où ? : Médiathèque. Gratuit sur inscription.

Pour qui ? : de 12 à 17 ans.

EFFECTIF LA MAIRIE RECRUTE !

La mairie n'échappe pas au renouvellement perpétuel de son personnel à l'image de toute autre administration ou entreprise privée. Au gré des événements familiaux et des souhaits de carrières, des agents arrivent et d'autres partent. À moins que ce soit l'inverse. Toujours est-il que des postes sont à pourvoir. Retour sur le dernier départ à la retraite et rappel des postes ouverts.

À l'occasion du repas de fin d'année du personnel, Mme le Maire a salué l'engagement et le professionnalisme de Bertha Lecœur, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2026. Bertha a exercé différentes missions au sein des services municipaux pendant plus de dix ans. Ce temps de reconnaissance a permis de remercier une agente investie au service du quotidien des Arnolphiens.



L'année 2025 aura connu son lot de départs à la retraite au sein des effectifs de la mairie. La dernière en date, officiellement à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2026, est Bertha Lecœur.

Bertha est née au large de l'Amérique du Sud, sur l'île britannique de Sainte-Lucie, située à quelques encablures de la Martinique, île française où elle a vécu jusqu'à l'âge de 43 ans, avant de rejoindre la France en 2004 du côté de Versailles.

D'abord employée dans un établissement hospitalier dans la ville royale, elle a débuté sa carrière à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines en 2014, au service Entretien, attachée au complexe sportif mais aussi durant 9 ans à la cantine Guhermont. Elle aura aussi un temps contribué à livrer l'Éclair dans les foyers Arnolphiens. Aujourd'hui, libre de tout engagement, Bertha envisage un séjour aux Antilles pour revoir sa famille. Mais pour l'heure, elle reste très active, entourée de son mari, ses trois enfants Grégory, Jonathan et Ludivine ainsi que 7 petits enfants, tous Arnolphiens. Nous lui souhaitons une belle retraite.

DÉPARTS, ARRIVÉES ET RECRUTEMENT

L'année écoulée a connu deux autres départs à la retraite, Jean-Marc Forgé, peintre, le 1^{er} juin, ainsi que Pascal Morin, en charge du personnel des écoles, le 10 novembre.

Afin d'assurer le remplacement des départs, y compris ceux liés à des mutations, la commune mène un recrutement permanent. Ainsi, Maria Francisco a rejoint le service des ressources humaines le 1^{er} décembre 2025, Annabelle Pham, la médiathèque le 1^{er} janvier et Benjamin Esquinazi le service des Espaces Verts, le 2 janvier.

La mairie recrute actuellement des animateurs pour l'accueil de loisirs, un directeur d'accueil de loisirs, un agent d'entretien polyvalent, un policier municipal ainsi qu'un agent polyvalent pour son cinéma.

DES BÉNÉVOLES AUSSI

Pour le fonctionnement du CCAS, de la médiathèque, des accueils de classe ou de l'aide au devoir, la mairie recrute également des bénévoles.



Retrouvez les postes à pourvoir à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SALON D'ART DEUX COLOMBIENS AU COLOMBIER

Rendez-vous annuel très attendu par les artistes comme par le public, le Salon d'Art du Colombier s'impose, année après année, comme un temps fort de la vie culturelle arnolphienne. Amateurs d'art, passionnés, connaisseurs ou simples curieux sont invités à venir découvrir des œuvres qui émeuvent, interrogent et séduisent, dans un esprit de partage et de convivialité.

DU
28 FÉVRIER
AU 8 MARS
SALLE
DES FÊTES
LE COLOMBIER



Invités d'honneur du 32^e Salon d'Art du Colombier, le peintre Carlos Nariño et le sculpteur Milthon incarnent deux univers artistiques forts et complémentaires. Entre paysages sensibles et variations atmosphériques pour l'un, sculptures empreintes d'émotion et de réflexion sur la condition humaine pour l'autre, leur présence marque cette édition 2026.

La 32^e édition, organisée par l'association Art'Passion Arnolphien, se tiendra du 28 février au 8 mars 2026, au Colombier, 1 rue Louis Genêt à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Cette nouvelle édition réunira 65 artistes peintres et sculpteurs, venus de la région et d'ailleurs, autour de plus de 200 œuvres exposées. Une diversité de regards, de techniques et de sensibilités qui promet une riche promenade artistique.

Tout au long du Salon, des démonstrations artistiques seront proposées par des exposants, offrant au public l'occasion de découvrir les gestes, les savoir-faire et les techniques à l'œuvre derrière la création.

Un hommage particulier sera rendu à Roger Moreau, artiste disparu cette année, dont le travail sera mis en lumière dans l'espace des artistes exposants. Un moment de mémoire et de reconnaissance, au cœur de cette édition.

En marge du Salon, une tombola solidaire sera organisée au profit de l'AFAO (Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage), permettant d'allier découverte artistique et engagement solidaire.

LES INVITÉS D'HONNEUR 2026

Né à Bogotá en 1957 et formé à l'École des Beaux-Arts de Paris, **Carlos Nariño** est un peintre reconnu, passionné par la représentation des paysages et des variations atmosphériques. Son œuvre, sensible et immersive, est présente dans de nombreuses collections publiques de musées d'art moderne à travers le monde, ainsi qu'en France et aux États-Unis.

Milthon, sculpteur colombien vivant et travaillant à Paris, développe un univers singulier où l'argile, puis le bronze ou la résine, donnent naissance à des figures empreintes d'émotion et d'élégance. Ses œuvres interrogent la condition humaine et la place de l'homme dans son environnement, depuis des pièces intimes jusqu'à des réalisations monumentales, aujourd'hui présentes dans de nombreuses collections privées et commandes publiques.

Quand ? : du 28 février au 8 mars 2026

Où ? : Le Colombier, 1 rue Louis Genêt

Horaires ? : Du lundi au vendredi : 10h - 19h
Samedi et dimanche : 9h - 19h

Dimanche 8 mars : 10h - 17h

VOEUX PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Vendredi 16 janvier, la cérémonie des voeux à la population s'est tenue à la salle des fêtes Le Colombier dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Madame le Maire, Joëlle Jégat, a adressé à l'ensemble des Arnolphiens ses vœux pour l'année 2026, en soulignant le caractère particulier de cette édition, volontairement plus sobre en raison du calendrier électoral. Aucun bilan ni projet n'a été évoqué, mais la volonté de maintenir ce temps de rencontre s'est imposée comme une évidence.

Madame le Maire Joëlle Jégat s'adresse aux Arnolphiens lors de la cérémonie des vœux 2026 à la salle des fêtes Le Colombier. À ses côtés, la députée Anne-Sophie Ronceret, le conseiller régional et président de Rambouillet Territoires Thomas Gourlan, ainsi que le vice-président du Conseil départemental Geoffroy Bax de Keating, témoignent de leur soutien aux projets et à la vie locale de la commune.



La cérémonie des voeux a été l'occasion pour Madame le Maire Joëlle Jégat de souhaiter à chacune et chacun une année placée sous le signe du bonheur, de la santé et des joies partagées, rappelant l'importance de cultiver des moments de légèreté et de douceur dans un contexte national et international parfois incertain. Elle a insisté sur ce qui fait l'essence d'une commune : le lien humain, l'esprit collectif et la chaleur qui naît des rencontres et des événements partagés. Elle a souligné l'attachement des habitants à la vie locale, évoquant notamment les temps

forts qui rythment l'année arnolphienne, à savoir fêtes, marchés, animations culturelles ou moments de convivialité, autant d'occasions de se retrouver et de faire vivre l'esprit de la commune.

Madame le Maire a ensuite adressé de nombreux remerciements aux partenaires institutionnels, aux représentants de l'État, aux élus présents, ainsi qu'aux forces de sécurité et de secours pour leur engagement quotidien. Un hommage appuyé a également été rendu aux associations et à leurs bénévoles, acteurs essentiels de la vie locale, ainsi qu'aux commerçants et artisans qui contribuent à la vitalité du centre-ville.



Une attention particulière a été portée aux agents municipaux, notamment ceux des services techniques, mobilisés tout au long de l'année face aux aléas climatiques, pour garantir la continuité du service public. Le conseil municipal des jeunes a également été salué pour son dynamisme et son engagement.

Enfin, Madame le Maire a remercié les élus municipaux et leurs familles pour leur soutien constant, avant de rappeler la chance de vivre à Saint-Arnoult-en-Yvelines, une commune reconnue pour sa qualité de vie, son cadre et son esprit village.

La cérémonie s'est poursuivie par la prise de parole de ses invités du jour avant de se poursuivre autour d'un cocktail préparé par les agents municipaux.

Anne-Sophie Ronceret, députée des Yvelines



La députée des Yvelines est revenue sur l'engagement d'un maire « *C'est 7 jours/7 et 365 jours/an et c'est aussi le premier visage de la République* ». L'élu locale est ensuite revenue sur les tensions économiques, sociales et agricoles du pays, avant de mettre en avant la solidarité et la force de notre ruralité, illustrées par la concrétisation de nombreux projets sur notre territoire. Pour 2026, la députée a confirmé sa présence au plus près des acteurs et des populations afin de porter à l'Assemblée nationale les préoccupations de chacun.

Geoffroy Bax de Keating, vice-président du Conseil départemental et maire du Perray-en-Yvelines.

Le conseiller départemental a rappelé son plaisir d'être à Saint-Arnoult avant de rappeler les difficultés rencontrées par tous les élus lors du mandat qui se termine : la crise

sanitaire du Covid, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'inflation, la pénurie des matières premières puis la situation financière difficile du pays. L'élu départemental a rappelé le financement à 100% de la maison médicale par le Département. L'institution départementale reste aux côtés des communes contraintes de disposer d'un minimum de 25% de logements sociaux afin de préserver leur esprit village.

Thomas Gourlan, conseiller régional et président de Rambouillet Territoires



L'élu local a débuté son allocution en précisant sa volonté d'être présent au Colombier pour témoigner son soutien à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'une des 5 plus grosses communes de l'agglomération. RT78 est en situation de pouvoir aider les communes tant en matière de financement des projets, que pour la prévention des inondations. Sur ce sujet, Rambouillet Territoires va déployer dans quelques semaines un plan d'actions afin de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique. La région Île-de-France, l'une des plus riches d'Europe, sera aussi toujours au rendez-vous pour aider les communes dynamiques comme Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Retrouvez l'intégralité
de la cérémonie en vidéo.



Pattes'sitting : pour chiens, chats et autres compagnons.



Arnolphienne depuis six ans, Véronique Margan a trouvé à Saint-Arnoult-en-Yvelines un cadre de vie qu'elle apprécie particulièrement, où la convivialité et le lien de proximité ont encore toute leur place.

Après vingt ans d'expérience dans le facility management au sein d'un grand groupe, elle a fait le choix d'une reconversion professionnelle pour exercer un métier en accord avec ses valeurs : allier sa passion pour les animaux, le service aux autres et une action locale. C'est ce qui l'a amenée depuis septembre 2025 à proposer le service de garde de chiens, chats et autres animaux de compagnie.

Titulaire de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED), elle est également formée aux premiers secours canins et félin, au transport d'animaux vivants, et dispose de l'attestation d'aptitude à la détention de chiens catégorisés.

Elle propose des visites à domicile pour chiens, chats et NAC, ainsi que la promenade de chiens, en milieu urbain ou en forêt. Le transport en véhicule est réservé aux promenades en forêt ; elle dispose pour cela d'un véhicule dédié et aménagé afin d'assurer un transport des animaux en toute sécurité. Véronique est également à l'écoute de vos besoins, notamment pour les animaux de basse-cour.

Contact : pattes-sitting.fr
veronique@pattes-sitting.fr
06 99 75 56 86

Le Petit Fourneau a traversé la rue Charles-de-Gaulle.



Pour débuter l'année 2026, le Petit Fourneau a triplé sa surface en invitant sa fidèle clientèle à passer commande dorénavant au 45 rue Charles-de-Gaulle. Cette extension lui permet d'ailleurs de manger assis dans la salle de restauration de 16 places. Un confort appréciable notamment pour les ouvriers le midi. Pour l'occasion, Rodolphe a également étoffé son équipe avec l'arrivée d'Enzo et de Ronan en complément de l'inoxydable Didier. L'équipe est même renforcée par deux renforts les week-ends afin de limiter l'attente. En revanche, rien ne change à la carte. La pâte pour la confection des 26 sortes de pizza est toujours maison, le pain des sandwiches, Kebab et hamburgers arrive tout droit de la boulangerie, les frites maison sont découpées dans des pommes de terre de la ferme d'Orsonville et les légumes sont frais.

Le Petit Fourneau - 45 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 44 79

**Tous les jours de 11h à 14h et de 18h à 21h.
Fermé le dimanche midi et le lundi.**



Des croquettes Husse 100% naturelles pour nos compagnons à quatre pattes.



Implantée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'entreprise Adrimax 2022 n'est pas nouvelle sur le territoire. Depuis trois ans, elle commercialise des croquettes de la marque suédoise Husse, 100% naturelles, destinées aux chiens, chats et équidés. Une activité qui prend aujourd'hui une nouvelle dimension : sa gérante, Estelle Béneux, dispose désormais de l'exclusivité de la marque sur le Sud du département des Yvelines.

« Jusqu'à présent, je pouvais uniquement proposer les produits Husse en Essonne. Cette exclusivité me permet désormais de les distribuer également dans les Yvelines. La marque est présente en France depuis près de 30 ans. Elle a été Trophée Meilleure marque en 2025 et Meilleure croquette au monde en 2020 », détaille la gérante.

Pour accompagner le développement de son activité, Estelle Béneux ouvrira, dès le 1^{er} février, un entrepôt situé dans la zone des Corroyés. Les maîtres y retrouveront près de 150 références, dont des aliments spécifiques destinés aux animaux présentant des fragilités ou des besoins nutritionnels particuliers. Experte de l'alimentation et des soins naturels, Estelle répond aux attentes des animaux de tous âges, du plus jeune au senior.

Des journées portes ouvertes seront organisées une fois par mois. La livraison à domicile ou au travail est offerte à partir de 30 € d'achat.

Contact : Estelle Béneux - 07 64 81 35 98

Mail : estelle.husse91@gmail.com

Site : Internet : www.husse.fr

Adresse : 11, Rue des Corroyés
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Instagram et Facebook

Gleam redonne de l'éclat à votre quotidien.

PROFITEZ DE SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE
PRÈS DE CHEZ VOUS,
SANS FRAIS DE GESTION !

Gleam

MÉNAGE & SERVICES À DOMICILE

REDONNEZ ÉCLAT À VOTRE QUOTIDIEN !

- | | |
|--|---------------------|
| + MÉNAGE | + TRANSPARENCE |
| + REPASSAGE | + BIENVEILLANCE |
| + GRAND NETTOYAGE | + EFFICACITÉ |
| + AIDES INFORMATIQUE ET ADMINISTRATIVE | + PROFESSIONNALISME |

INTERVENTIONS PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

VOUS SOUHAITEZ
FACILITER
VOTRE QUOTIDIEN ?

VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR EMPLOIÉ DE MAISON
GLEAM ?

CONTACTEZ NOUS

07.84.88.01.05
contact@gleam-services.fr

SIRET : 935 050 906 00012
N° d'agrément : SAP935050906



AVANCE IMMÉDIATE

Dans le domaine des services d'aide à la personne, Lucille et Maxime Corcovilis, deux Arnolphiens, proposent de simplifier la mise en relation entre employeurs et employés de maison au sein de leur toute récente entreprise, Gleam. Leur particularité : s'affranchir de locaux spécifiques afin d'éviter les frais de gestion, pour un coût moindre pour tous, employeurs et employés.

« L'autre avantage de bénéficier de nos services est notre faculté de pouvoir assurer la continuité du service lorsqu'un employé est absent, tout comme nous pouvons aussi proposer à un employé, un nouvel employeur. Nous gérons également bien entendu, factures et fiches de paie », précise volontiers le jeune couple. Parmi les travaux proposés figurent les besoins du quotidien, ménage et repassage, mais aussi une aide administrative et informatique, ainsi que le besoin ponctuel d'un grand nettoyage, comme à l'occasion de la vente d'une maison. La petite entreprise est agréée pour faire bénéficier les employeurs de 50 % de réduction ou crédit d'impôt.

Contact : 07 84 88 01 05

contact@gleam-services.fr

SANTÉ

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Dans le cadre de son engagement en faveur de la prévention et de l'accès aux soins, la CPAM des Yvelines met en place un nouveau service destiné à faciliter la prise de rendez-vous pour la réalisation d'un frottis.

La prévention est un enjeu essentiel de santé publique. Le dépistage régulier du cancer du col de l'utérus permet de détecter précocement d'éventuelles anomalies et d'assurer une prise en charge rapide et efficace.

Un accompagnement personnalisé

Pour accompagner au mieux les femmes du département dans cette démarche, la CPAM des Yvelines met en place une ligne téléphonique dédiée 01 39 20 30 06 (appel non surtaxé), facilitant la prise de rendez-vous pour la réalisation d'un frottis.



Cette ligne s'adresse :

- aux femmes de 25 à 29 ans n'ayant pas réalisé de frottis depuis 3 ans ou plus,
- aux femmes de 30 à 65 ans n'ayant pas réalisé de dépistage depuis 5 ans ou plus.

Le frottis est pris en charge à 100 %

En appelant le 01 39 20 30 06, les assurées sont mises en relation avec des conseillères qui prennent directement rendez-vous pour elles auprès d'une sage-femme ou d'un laboratoire conventionné, au plus près de leur domicile.

Cette organisation permet de faciliter l'accès aux soins : des rendez-vous rapides et un accompagnement personnalisé, plus d'excuse pour repousser le dépistage !

La CPAM adresse également un SMS de rappel aux femmes en retard de dépistage, les invitant à contacter cette ligne dédiée.

APRÈS LA NEIGE, LA TEMPÊTE LES AGENTS MUNICIPAUX SUR TOUS LES FRONTS !

Dans la famille « météo », les agents des services techniques de la commune n'ont ni demandé la neige, ni la tempête. Ils n'avaient pas besoin de ces éléments naturels pour mener à bien leurs missions de services. Pour autant, ils se sont montrés réactifs suite à l'épisode de neige (voir pages 20-21), puis deux jours plus tard lors du passage de la tempête Goretti. Sous le vent faiblissant, mais bel et bien encore présent, ils sont intervenus vendredi 9 janvier pour libérer la chaussée des arbres tombés rues de l'Aleu, du Mesnil, Stourm et sur la route de Sonchamp. Dans la semaine suivante, ils ont été amenés à débiter les arbres tombés sous les



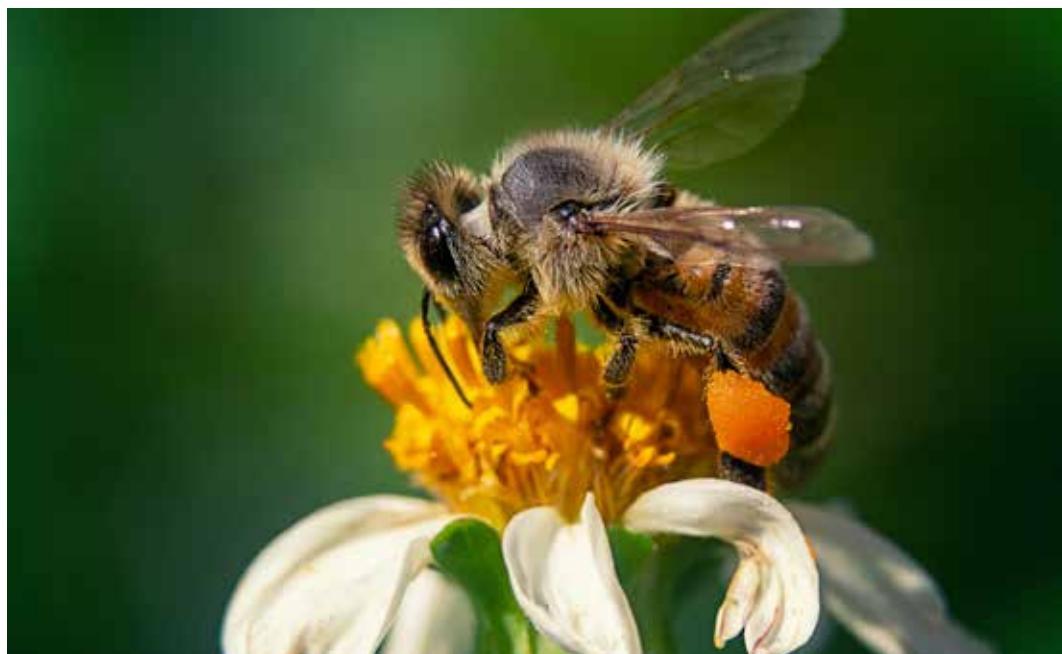
coups du vent dans le parc de l'Aleu, confirmant au passage, le bien-fondé du diagnostic interne mettant en évidence la nécessité d'en abattre certains et dont l'échéance a été précipitée.

Mobilisés sans relâche, parfois dans des conditions difficiles, les agents municipaux ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une forte capacité d'adaptation. Leur réactivité a permis de sécuriser rapidement les axes de circulation et les espaces publics, limitant ainsi les désagréments pour les habitants. Cet engagement constant illustre leur rôle essentiel au service de la collectivité et de la sécurité de tous.

ÇA PIQUE ! ATTENTION, VOILA LE PRINTEMPS !

L'hiver aura marqué en ce début d'année 2026 notre paysage de son blanc manteau pour le plus grand bonheur des enfants, rappelant aux mécontents de nos routes enneigées, toute sa rigueur, pourtant bien en deçà de ce qu'ont connu nos aînés durant leur jeunesse.

Dans quelques jours, février devrait annoncer les prémisses du printemps, dévoilant les petites trompettes couleur soleil des jonquilles. Mais chaque saison a son revers...



Avec le retour des beaux jours, la nature se réveille et transforme notre environnement. Si le printemps annonce fleurs, insectes et activités en plein air, il s'accompagne aussi de certains risques sanitaires naturels : pollens allergisants, chenilles processionnaires, tiques, frelons ou encore le moustique tigre. Pour mieux les identifier et adopter les bons réflexes, la commune informe sur les gestes de prévention et les actions mises en place afin de préserver la santé de tous.

Après les affres de l'hiver, le printemps n'est pas seulement synonyme de petites fleurs colorées. Il est aussi le départ de la valse aérienne des pollens, le vent vient des insectes, le réveil de la flore et de la faune en quête de la survie de leur espèce. Tout ce monde essentiel à notre existence s'agit !

À chacun d'être vigilant et de se protéger au mieux des risques sanitaires encourus, pourtant naturels.

POLLEN ALLERGISANT

Les pollens les plus allergisants en France et dans notre région sont ceux des graminées de mai à juillet, du bouleau de mars à mai, du cyprès, de l'ambroisie jusqu'en octobre, du noisetier et du chêne. Ces pollens provoquent des réactions allergiques chez les personnes sensibles, notamment des symptômes respiratoires et oculaires.

Pour plus d'informations sur les niveaux de risque, consultez les cartes de pollution de l'air, notamment aux pollens sur le site de la Fédération des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (cf QR code).



Cartes de pollution aux pollens.

Conseils : Pour vous protéger des pollens allergisants, évitez les sorties durant les pics de pollution et adoptez des gestes simples comme porter des lunettes de soleil, des masques et laver vos vêtements régulièrement.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

Les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea*) sont les larves de papillons de nuit qui pullulent régulièrement en France. Elles sont connues pour leur déplacement en file indienne et leur caractère urticant.

Les chenilles vivent en colonies et tissent des nids collectifs. Elles se nourrissent la nuit du feuillage de leur arbre support.

La processionnaire du pin, frileuse, est arrivée dans notre région après les années 90, passant la Loire qui représentait alors la limite nord de son aire de répartition. En 30 ans, elle a conquis plus de 100 000 km² en France.

La processionnaire du chêne est commune et présente depuis la fin du XVIII^e siècle de l'ouest de l'Europe à la Turquie.



Au printemps, les chenilles du pin, en procession, quittent le pin pour s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre.

Les processionnaires du chêne, quant à elles, se métamorphosent dans un nid solide fixé au tronc ou sur une branche maîtresse du chêne.

Les poils possèdent des propriétés urticantes pendant plusieurs années, ce qui fait des chenilles vivantes, mais aussi mortes, ainsi que des nids même anciens, des vecteurs potentiels.

Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons dans les cas les plus fréquents, voire des réactions allergiques plus sérieuses...) nécessitant le recours à un médecin ou un vétérinaire pour les animaux domestiques ou d'élevage.

Conseil : Surveillez l'installation éventuelle de ces espèces dans les arbres de votre jardin. De son côté, la commune a consacré en 2025 la somme de 7 000 € pour limiter la propagation des chenilles dans les arbres situés sur son domaine public.

Poser des nichoirs à mésanges est également une bonne idée : le passereau s'en délecte !

Stratégie mise en place sur la commune

Processionnaire du pin :

- Échenillage de janvier à février : Coupe manuelle de chaque nid de chenille visible et incinération.
- Écopièges de janvier à mars : Ces pièges mécaniques interceptent les chenilles lors de leur descente des arbres. Piégées, elles n'auront ainsi jamais l'occasion de se reproduire et de générer à leur tour des chenilles.
- Pièges à phéromones de juin à août : Ils permettent la capture des papillons mâles pour empêcher la reproduction.

Processionnaire du chêne :

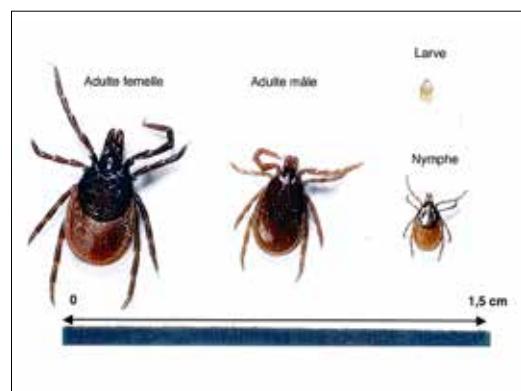
- Lutte biologique d'avril à mai : Utilisation de *Bacillus thuringiensis*, une bactérie naturelle qui détruit les chenilles sans nuire à l'environnement.
- Pulvérisation de savon noir sur les nids pour stopper la libération de poils urticants
- Destruction mécanique de mai à juillet : Aspiration des nids de chenille puis incinération.

TIQUES

Si elles sont infectées par la bactérie Borrelia, les tiques, des acariens parasites, transmettent la maladie de Lyme via leur piqûre, souvent indolore et difficile à détecter. Elles vivent principalement dans les zones boisées et humides, comme les forêts, les tapis de feuilles mortes et les broussailles.

Il est important de retirer les tiques au plus vite et de désinfecter pour éviter ce risque. Si un érythème migrant apparaît sur le site de piqûre dans les jours suivants, consultez un médecin.

Conseils : Prendre des précautions lors d'activités en plein air, notamment en forêt ou dans les zones boisées. Porter des vêtements couvrants et utiliser des répulsifs anti-tiques.



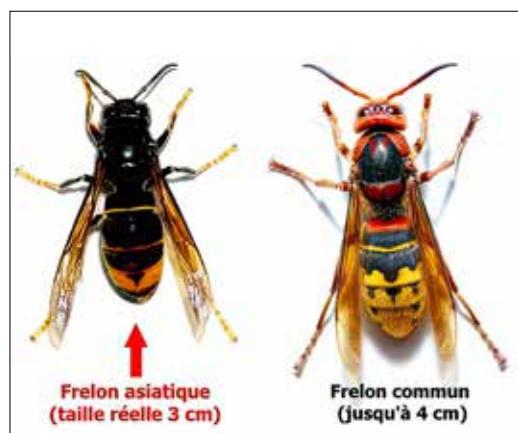
FRELONS ASIATIQUES, EUROPÉENS...

Les « qui-piquent » sont légion mais certains sont particulièrement dangereux pour les personnes sensibles ou allergiques.

Sachons reconnaître les frelons :

- Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) mesure de 2 à 3 cm, avec un corps brun/noir, rayure orangée sur l'abdomen, pattes jaunes.
- Le frelon européen (*Vespa crabro*), mesure de 2,5 à 4 cm avec un corps taché de roux, de noir et de jaune, abdomen rayé de jaune et de noir, face jaune.

Frelon européen : Nid en papier mâché de taille moyenne et souvent dissimulé, dans des cavités (arbres creux, murs de pierre, greniers, etc.). Rôle écologique généralement méconnu. C'est un prédateur des chenilles, abeilles, insectes divers et il se nourrit également de fruits.



Frelon asiatique : Nid sphérique, en hauteur (arbres, toits). Prédateur avéré des abeilles domestiques. Impact significatif sur les ruches : chaque colonie peut consommer jusqu'à 11 kg d'insectes par an, dont un grand nombre d'abeilles. En vingt ans, le frelon asiatique a conquis la France métropolitaine, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Italie et récemment la Corse.

À savoir : La lutte contre le frelon asiatique est obligatoire en France depuis 2020 et nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée.

En 2025, la commune a fait détruire 9 nids pour un coût de 1 344 €.



La lutte contre les reines de frelons asiatiques est cruciale pour limiter leur prolifération. Les principales méthodes et stratégies à adopter : Dès février jusqu'en mai, les reines fondatrices sortent de leur hibernation et sont vulnérables. Les capturer avant qu'elles ne pondent pour éviter la naissance de milliers d'individus est essentiel. Utiliser des pièges spécifiques et homologués, en suivant des protocoles précis. Vous trouverez sur certains sites en ligne, un piège facile à confectionner à base de bière, vin blanc et sirop de cassis ou de grenade.

UN NOUVEAU VENU : LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une préoccupation majeure de santé publique dans les Yvelines. Il est présent dans 17 communes touchant 31% de la population départementale, avec une expansion rapide due aux eaux stagnantes (coupelles de pots, arrosoirs et gouttières) et à l'urbanisation dense. Le moustique tigre privilégie les environnements urbains et périurbains. Il peut transmettre des maladies virales comme la dengue et le chikungunya, et Zika.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France mène une campagne de surveillance renforcée depuis le 1^{er} mai 2025. Les habitants sont invités à signaler la présence de moustiques tigres via le portail de signalement (cf QR Code ci-contre)



Signalez la présence
du moustique tigre.



Pour limiter la prolifération du moustique tigre, chacun peut adopter des gestes simples : éliminer les eaux stagnantes dans les pots de fleurs et les récipients de jardin. Protéger les habitations : utiliser des moustiquaires, des repellents et des vêtements longs. Signaler les foyers de prolifération, informer les autorités locales et l'ARS en cas de présence suspectée.

Ensemble soyons vigilants.

NEIGE

UNE SITUATION ANTICIPEE ET MAÎTRISÉE

Les épisodes neigeux des lundi 5 et mercredi 7 janvier 2026 ont paralysé une bonne partie du pays, notamment en Île-de-France avec près de 1 000 km de bouchon sur les axes principaux. Une situation à laquelle chacun a dû faire face, y compris les services municipaux.

Mobilisés dès les premières heures de journée, alors même que le jour n'était pas encore levé, les agents des services techniques municipaux ont assuré le déneigement des axes principaux de la commune. Équipés de deux tracteurs dotés d'une lame et d'un semoir à sel, ils sont intervenus sans relâche pour sécuriser la circulation et maintenir l'accès aux services essentiels via les axes principaux en priorité. Une intervention rendue possible grâce à l'anticipation, à l'organisation des équipes et à l'engagement des agents, malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles.



Les événements climatiques se diversifient et s'enchaînent. La commune tente de s'adapter à la sécheresse en mettant en place des récupérateurs d'eau de pluie pour l'irrigation des espaces verts et les pouvoirs publics se mobilisent pour prévenir les inondations.

A contrario, les épisodes de neige se montrent moins nombreux et moins intenses que par le passé. Néanmoins, les services techniques municipaux se montrent aguerris pour y faire face. Le parc des véhicules de la commune est adaptable à cette situation hivernale et le stock compte 30 tonnes de sel.

Ainsi, dès le vendredi 2 janvier, à la suite de l'alerte météorologique déclenchée par la Préfecture, le salage de la commune a été mené de façon préventive de 22 h à 1 h du matin, ainsi que le samedi 3 de 10 h à 11 h 30 et le lundi 5 de 6 h 30 à 8 h, puis finalement de façon curative, de 13 h à 20 h 30, sous la neige tombante.

Sous un manteau blanc, mardi 6 et mercredi 7 janvier, une équipe de 4 agents municipaux, deux aux commandes de chaque tracteur et deux à pied, était engagée dès 4 heures du matin afin de libérer de la neige les axes principaux de la commune. Au fur à mesure que

les deux tracteurs chassaient la neige sur le bas-côté, le semoir à l'arrière déposait le sel. Des agents se sont également attelés au déneigement des trottoirs du centre-ville, avec chasse-neige et « semoirs » manuels, rendant possible l'accès aux commerces de centre-ville, ainsi qu'aux écoles.



Durant cet épisode, 23 tonnes de sel ont été déversées, l'ensemble des 11 personnels techniques ont été mis à contribution, car le déneigement s'est poursuivi avec le personnel de jour.



Cette organisation, reposant sur l'anticipation et l'engagement des agents municipaux, illustre la volonté de la commune d'assurer la sécurité de tous, même dans des conditions météorologiques difficiles. Notez, que tous les agents communaux n'habitent pas la commune, que certains devaient parcourir jusqu'à 20 km pour venir déneiger Saint-Arnoult !

Il est bien évident que les 50 km de voirie que compte la commune, n'ont pas pu être toutes traitées, d'autant plus que le travail de la veille a été réduit à néant par une nouvelle chute de neige, et que la priorité est donnée aux axes principaux.

Preuve de la difficulté de ce genre de mission, l'autoroute A10 était à l'arrêt mercredi 7 janvier, et la Préfecture ainsi que les services de secours appelaient à ne pas emprunter la route.

ET AUSSI...

Afin de respecter cette consigne, la mairie a invité ses agents non-Arnophiens à ne pas se déplacer, privilégiant le télétravail. Cependant, les agents Arnophiens (animateurs et ATSEM) ont assuré l'accueil des enfants dans les écoles et à l'accueil de loisirs. La mairie est restée ouverte au public, la police municipale a été mobilisée et les enseignants étaient également en poste.

Merci aux agents municipaux pour leur dévouement



VOUS AVEZ APPRÉCIÉ...

VOS MESSAGES LAISSES SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE :

- Courage et merci à eux
- Merci aux agents municipaux pour leur dévouement
- Merci et bon courage...
- Merci
- Bravo les services techniques
- Merci et bon courage aux agents !
- Merci aux services techniques de la mairie !
- Merci à eux !!!
- Bravo les garçons !
- Merci à vous pour le travail et les réveils tôt pour aider le plus de monde possible à aller travailler

- Merci beaucoup pour ce que vous faites. Merci d'être passé par chez nous, ce n'est pas toujours évident. Bien cordialement et bon courage
- Merci à eux, bon courage
- Merci à vous les hommes de l'ombre pendant qu'on se repose vous veillez à notre sécurité, encore un grand bravo
- Bravo !
- Merci à nos agents communaux
- Merci à eux, oui très précieux ! Bon courage
- Oui merci à eux
- Bon courage

... LES AGENTS VOUS REMERCIENT À LEUR TOUR.



La construction d'un bâtiment communal nécessite un marché à procédure adaptée (MAPA) permettant de choisir un maître d'œuvre, chargé de concevoir le projet et d'en suivre la réalisation. Pour la maison médicale, la mairie assure la maîtrise d'ouvrage.

Elle a ainsi défini les besoins en lien avec les professionnels de santé, et le Département en assure le financement.

Le maître d'œuvre élabore le projet architectural, prépare les plans et la consultation des entreprises, les missions confiées au cabinet EN ACT Architecture, à Paris, et à l'architecte Aurélie Durand, responsable de la coordination et du suivi du chantier jusqu'à sa livraison.

Entretien avec Aurélie Durand...

AURÉLIE DURAND, ARCHITECTE DE LA MAISON MÉDICALE

En tant qu'architecte, qu'est-ce qui rend cette phase de réalisation particulièrement intéressante sur ce projet ?

La phase de réalisation est toujours un moment fort pour un architecte, car elle marque le passage du projet conçu sur le papier à sa concrétisation. Le chantier de la maison médicale présente en outre un intérêt technique notable.

Les caractéristiques géotechniques du site, avec un sol majoritairement meuble, ont nécessité la mise en œuvre de fondations spéciales par pieux afin d'atteindre le sol porteur. Cette étape est déterminante pour garantir la stabilité et la pérennité de l'ouvrage.

Par ailleurs, le projet intègre plusieurs dispositifs techniques en faveur de la performance énergétique et du confort d'usage, comme l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et la mise en place d'une ventilation double flux desservant les circulations et les salles d'attente. L'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre veille à répondre aux attentes des praticiens et des futurs usagers, avec l'objectif de livrer un bâtiment fonctionnel, performant et accueillant.

Pourquoi le recours à un architecte est-il déterminant pour un projet public comme celui-ci ?

Le métier d'architecte est un métier d'engagement, au service d'un projet, de ses usagers et de son environnement. Il mobilise à la fois la créativité, la technique et une solide connaissance du cadre réglementaire.

Lors de la phase de conception, l'architecte traduit les besoins de la maîtrise d'ouvrage en un projet clair, fonctionnel et adapté à son contexte. Cela implique l'analyse du site, des contraintes réglementaires et budgétaires, des usages futurs, ainsi que des échanges avec les partenaires institutionnels, notamment l'architecte des Bâtiments de France.

La phase de réalisation consiste à accompagner la construction du bâtiment, à coordonner les différents intervenants et à veiller au respect du projet initial. La continuité entre ces deux phases est essentielle pour garantir la cohérence de l'ensemble et la qualité finale de l'ouvrage, du premier croquis jusqu'à la livraison.

Comment percevez-vous la féminisation des métiers du bâtiment ?

La présence croissante de femmes sur les chantiers est une évolution que je considère très positive. Les métiers du bâtiment ont

longtemps été perçus comme masculins, mais les compétences, la rigueur et l'engagement n'ont pas de genre.

Sur ce chantier, une conductrice de travaux est notamment en charge du lot des pieux, et l'on observe une diversité de profils à des postes à responsabilité, que ce soit à la conduite d'engins, à la gestion de travaux spécifiques ou au sein de la maîtrise d'œuvre. Tout est anticipé pour accueillir les femmes dans de bonnes conditions, conformément à la réglementation.

Cette mixité apporte une richesse supplémentaire dans les échanges, les méthodes de travail et les relations humaines, favorisant souvent un climat plus collaboratif et respectueux.

Pouvez-vous nous présenter brièvement les projets sur lesquels vous avez travaillé ces dernières années ?

Au sein d'EN ACT Architecture, nous intervenons principalement sur des projets publics et collectifs. J'ai ainsi participé à la réalisation d'écoles, de crèches, d'équipements sportifs, de cabinets médicaux, de mairies, de salles polyvalentes, de bureaux et de logements collectifs, en construction neuve comme en réhabilitation.

Je bénéficiai d'un double cursus d'architecte et d'architecte d'intérieur/designer, ce qui me permet d'aborder les projets dans leur globalité, de l'enveloppe du bâtiment jusqu'à l'aménagement intérieur. Cette approche intégrée est particulièrement appréciée sur les projets publics, où la qualité des espaces intérieurs est essentielle au confort des usagers.

Comment envisagez-vous la poursuite du chantier de la maison médicale dans les mois à venir ?

Grâce à une collaboration étroite entre la mairie, l'assistant à maîtrise d'ouvrage et l'ensemble des entreprises, le chantier se poursuit dans de bonnes conditions. Les prochaines étapes concerneront notamment le coulage de la dalle et l'élévation des murs.

Nous sommes conscients des éventuelles nuisances pour les riverains et mettons tout en œuvre pour les limiter. L'objectif reste inchangé : livrer, à l'été 2026, un bâtiment fonctionnel, agréable et conforme aux attentes des praticiens et des habitants, dans le respect du planning et de la qualité attendue pour un équipement public de cette nature.

Répondre aux attentes des praticiens et usagers



**Écoutez
le portrait
du mois**



RESSOURCES

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR LE BIEN DE CHACUN

L'association Ressources&Vous, reconnue d'intérêt général, porte depuis mai 2017, l'activité de la ressourcerie située rue Laguesse Charon, mais ce n'est pas la seule, il y en existe 5 autres sur le territoire. L'association collecte, trie, répare puis revend à bas prix les objets donnés par les particuliers, entreprises ou collectivités.

À l'intérieur de la boutique solidaire arnolphienne, comme dans les 5 autres du territoire, les visiteurs arpencent les allées dédiées aux vêtements, livres, vaisselle, petit électroménager, matériel électrique ou encore supports numériques... Chaque objet, collecté, trié, nettoyé et remis en état par l'association Ressources&Vous, trouve ici une seconde vie. Plus qu'un lieu de vente à prix solidaire, la ressourcerie est un espace vivant de rencontres, de partage et d'engagement en faveur d'une consommation plus responsable.



Chaque mois, 180 tonnes de dons sont transportées, observées, triées, rangées, et les objets sont nettoyés, testés, étiquetés et mis en valeur pour leur offrir une seconde vie. Le reste, qui ne peut être valorisé, est recyclé par les éco-organismes partenaires.

Toute cette activité est rendue viable grâce aux 1 200 visiteurs présents chaque semaine au rendez-vous des mercredis et samedis de 10 heures à 18 heures dans les 6 boutiques solidaires réparties sur le territoire : Gallardon, Gellainville, Guyancourt, Le Perray-en-

Yvelines, Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Au fil du temps et de son expansion, l'association est devenue aujourd'hui un chantier d'insertion. Elle accueille des salariés par l'activité économique avec l'objectif qu'ils trouvent ou retrouvent leur place sur le marché de l'emploi.

Ces espaces, "tiers-lieux*", offrent aux adhérents, visiteurs, bénévoles, et personnes éloignées de l'emploi l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes d'activités respectueuses de la planète.

MAIS AUSSI...

Ce sont aussi des lieux foisonnantes pour la création et le lien social. On y déploie des savoir-faire, qui à leur tour permettent une synergie locale et amènent à la création de multiples projets associatifs.

QUELLES ACTIVITÉS ?

Répare Café (le dernier samedi du mois), Café Couture, Atelier récup'creative,...

COMMENT S'Y INSCRIRE ?

Sur le site de l'association : ressourcesetvous.org ou directement auprès de la boutique

PUIS-JE DONNER ?

La ressourcerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines accepte les dons le mercredi et samedi jusqu'à 17h à raison de 2 à 3 sacs maximum.

***Tiers-lieux :** Les tiers-lieux sont des espaces hybrides et flexibles, situés entre le domicile et le lieu de travail, qui favorisent la rencontre, le partage et l'initiative collective. Ils accueillent divers usages, comme le coworking, les fablabs, les cafés associatifs, les jardins partagés.

CAFÉ COUTURE

Le Café Couture est un atelier de création ou de réparation de vêtements ou d'accessoires. Il est accessible pour un niveau débutant en couture. Vous serez accompagné par des bénévoles couturières qui vous guideront et vous conseilleront tout au long de l'après-midi. L'atelier se déroule dans un cadre convivial et chaleureux autour d'un café ou d'un thé, accompagné de petits gâteaux. Si possible, apportez votre matériel de base : aiguille, fil, mètre ruban, stylo/craie pour tissus, ciseaux et épingle.

Il pourra vous être prêté une machine à coudre si vous n'en avez pas, sinon il est conseillé d'apporter la vôtre afin de vous entraîner dessus. Du tissu vous sera fourni.

Lieu : boutique solidaire, 10 rue Laguësse Charron - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Prochain café-couture : Samedi 7 février de 14h à 17h

Contact : ressourcesetvous.org

RÉPARE CAFÉ RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

Un grille-pain en panne, un vêtement abîmé, un petit appareil électrique qui ne fonctionne plus ? Avant de penser à remplacer, il est parfois possible de réparer. C'est précisément l'objectif du Répare Café, un rendez-vous ouvert à tous, basé sur l'entraide, le partage de compétences et la lutte contre le gaspillage.

Le principe est simple : lors de ces rencontres, des bénévoles bricoleurs, passionnés et expérimentés, vous accueillent pour vous aider à réparer vos objets du quotidien. Électroménager, informatique, couture, petits meubles ou encore vélos... chacun vient avec son objet et apprend, pas à pas, à le remettre en état, dans une ambiance conviviale.

Gratuit, ouvert à tous, chaque dernier samedi du mois, de 14h à 17h, Salle Paul Verlaine, avenue Henri-Grivot.



QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Pourriez-vous mettre à jour le calendrier des ramassages des ordures ménagères sur le site Internet car il y a encore le calendrier de 2025 ?

Réponse : Le site a été mis à jour. Retrouvez le calendrier de collecte des déchets ménagers sur le site internet de la commune.



J'habite rue des Fourneaux, petite rue qui donne dans la rue des Halles, très pentue. Pensez-vous venir saler la rue qui va devenir une piste de ski ou de luge si vous ne faites rien ? Merci de penser à nous qui sommes excentrés.

Quelques heures plus tard : Merci à vos équipes chargées du salage. Elles sont à pied d'œuvre en ce moment. Cela va nous faciliter grandement la vie. Merci et bonne journée.



J'ai reçu un sms d'Enedis m'informant d'une coupure pour travaux le 16 décembre. Avez-vous délivré les arrêtés permettant ces travaux ? Je suis étonnée de cette coupure. N'y a-t-il pas de trêve en période de fêtes ?

Réponse : Enedis dispose d'un arrêté permanent lui permettant d'intervenir pour assurer un service de qualité à ses abonnés. Le 16 décembre n'est pas un jour de fête !



Dans la forêt, le long du chemin de la Voisine, se trouve une décharge de pièces auto, d'huile de vidange, de sièges, de pneus ainsi qu'une moto.

Réponse : Cette portion de forêt fait partie du domaine privé. Le propriétaire des lieux a été prévenu.



TRAVAUX

SUR TOUS LES FRONTS

L'entretien de la commune passe aussi par celui des outils nécessaires aux agents lors de leurs interventions. Une mission menée le plus souvent possible par les agents eux-mêmes, garantissant ainsi une plus grande disponibilité du matériel et une parfaite connaissance de chaque outil.



Formation

Durant 3 jours, 4 agents communaux ont suivi une formation au Perray-en-Yvelines sur l'entretien du petit matériel dont ils font usage dans le cadre des travaux d'espaces verts. Quant aux tondeuses et autres engins plus volumineux, leur entretien est assuré également en interne par leur collègue mécanicien, en charge de toute la flotte de véhicules de la commune.



Sapins

Plusieurs centaines de sapins ont été ramassés dans les 10 points de collecte répartis sur la commune. Ils vont contribuer à produire du compost pour les espaces verts de la commune. Plus, ou presque plus de sapins sont déposés à même les trottoirs. Merci à vous !

Balayage

Mi-janvier, durant 3 jours, la balayeuse a parcouru les rues de la commune, précédée des agents des espaces verts pour souffler les feuilles sur son passage.



Couverture

Les ardoises de la toiture de la mairie ont bénéficié d'un démoussage !



Bientôt

Depuis la mise à disposition aux associations de clés électroniques pour avoir accès aux différents locaux du complexe sportif, la présence d'un gardien n'est plus indispensable. L'ancien logement est en cours de réhabilitation par la mairie pour en faire une salle de réunion associative.

AGENDA

SORTIR

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : **Gilles au 06 87 01 55 12** - contact@saint-arnoult-rando.fr



MARDI 3 FÉVRIER

9h15 et 10h30 : BB lecteurs
Médiathèque.

14h : Ciné-conférence : Terre-Neuve. Le Cratère
Tarif : 5 €.

MERCREDI 4 FÉVRIER

10h30 : L'heure des histoires avec Patricia à partir de 4 ans.
Médiathèque.

VENDREDI 6 FÉVRIER

20h42 : Soirée Ludos. Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

SAMEDI 7 FÉVRIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Conseils sur la gestion des litiges de consommation.
Espace Culturel Victor Hugo, salle Rêverie. Gratuit.
Inscription : Sur le site rambouillet.ufcquechoisir.fr, cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous »

10h : Assemblée générale Société Historique
Salle paroissiale.

10h30 : BB lecteurs. Médiathèque.

14h : P'tits Ludos
Après-midi jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

14h à 17h : Café Couture. Ressources&Vous
10 rue Laguesse Charron 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Contact : ressourcesetvous.org

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 FÉVRIER

9h à 17h15 : Stage de Qi Gong et Tai Chi Chuan
8^e édition Nouvel An chinois
L'Atelier Du Yin Yang 78 (LADYY78).
Initiation et perfectionnement : Le samedi ouvert à tous et dimanche perfectionnement uniquement.
Le Colombier.
Contact : Aurélie : latelierduyin yang78@gmail.com
06 14 28 21 54
Patrice : 06 98 84 42 80 / www.latelierduyin yang.com

MERCREDI 11 FÉVRIER

10h30 et 11h30 : Atelier créa'lectures sur le thème du Carnaval avec Roseline et Patricia - Dès 3 ans, enfant accompagné d'un adulte. Médiathèque.

JEUDI 12 FÉVRIER

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque
Médiathèque.

VENDREDI 13 FÉVRIER

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo. Contact : 07 49 06 11 84 – ascs-sta@gmail.com

SAMEDI 14 FÉVRIER

10h30 : Atelier créa'lectures sur le thème du Carnaval avec Roseline et Patricia - Dès 3 ans, enfant accompagné d'un adulte. Médiathèque.

14h : Carnaval au complexe sportif

- de 14 h à 16 h : stand maquillage, sculpteur de ballons, atelier décoration de masques
- 16 h : défilé dans le parc de l'Aleu (avec le groupe « batucachapo rambouillet »)
- 17 h : concours du plus beau déguisement, collation offerte par la mairie.

14h à 18h : Exposition photos

L'association Photosphère expose les clichés de ses membres. Entrée gratuite. Repartez avec votre photo souvenir. Le Colombier.

DIMANCHE 15 FÉVRIER

10h à 17h : Exposition photos

L'association Photosphère expose les clichés de ses membres. Entrée gratuite. Repartez avec votre photo souvenir. Le Colombier.

MERCREDI 18 FÉVRIER

10h30 : L'heure des histoires avec Patricia à partir de 4 ans.
Médiathèque.

14h à 17h : Atelier récup' créative
Ressources&Vous.

10 rue Laguesse Charron 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Contact : ressourcesetvous.org

VENDREDI 20 FÉVRIER

20h42 : Open Ludos. Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

SAMEDI 21 FÉVRIER

13h30 : Tournoi des Crêpes
Organisé par la section Tennis de Table de l'USSA.
Gymnase.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

14h : Loto des Amis du HPR. Le Colombier.
Contact : lesamisduhpr@orange.fr – Tél. : 01 30 41 27 94

MERCREDI 25 FÉVRIER

16h : L'heure des histoires spéciale vacances suivie d'un goûter ! 30min d'histoires rigolotes à écouter !

DU 24 AU 26 FÉVRIER

9h30 à 11h30 : Créo'Culture – Stop-motion – atelier-stage.
Médiathèque. (Voir page 9)

SAMEDI 28 FÉVRIER

14h à 17h : Répare Café. Ressources&Vous
Salle Paul Verlaine.
Contact : ressourcesetvous.org

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

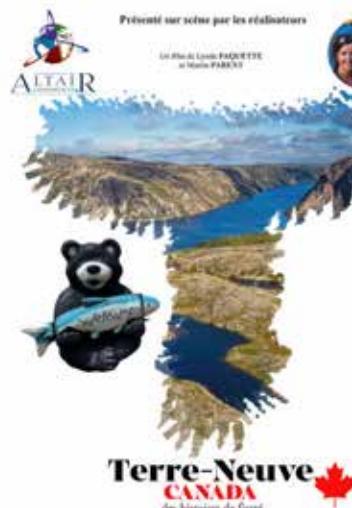
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les préinscriptions scolaires pour les enfants nés en 2023 ont lieu en Mairie, au Service Scolaire, jusqu'au vendredi 27 février 2026, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Afin de procéder à cette préinscription, merci de télécharger le dossier d'inscription en scannant le QRCode :



Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec le service scolaire au : **01 30 88 25 35** pour déposer ce dossier (accompagné impérativement de la photocopie du livret de famille, de la carte d'identité du représentant légal et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) ainsi que les autres documents demandés, et clôturer l'inscription.



MARDI 3 FÉVRIER
14h - Le Cratère

PHOTO Sphère

10^{ème} Edition
14 Février 2026 14h-18h
15 Février 2026 10h-17h

Saint Arnoult en Yvelines
Expo-Photo

Salle Le Colombier
Rue Louis Genet
Saint-Arnoult-en-Yvelines

ENTREE LIBRE

Animation surprise spéciale 10 ans

www.club-photosphere.fr

LOTO

SAINT-ARNOULT
Samedi 31 Janvier 2026

+ 3500 € de Lots

GROS LOTS: bon d'achat 800€, TV...

Salle des fêtes

LE COLOMBIER

DEBUT DES PARTIES A **20 HEURES**

BUVETTE ET RESTAURATION
DES LOUVERTURE DES PORTES A 18H00

PAS DE RESERVATION

TENNIS DE TABLE

POUR PETITS ET GRANDS
* LICENCE(E) OU NON
2 € PAR PERSONNE
GYMNAZIUM DE SAINT ARNOULT

STARNOULT TT 78
USSA

SAMEDI 21 FEV 2026
13H30 à 17H00

OUVERT à TOUS
de 5 à 105 ans
Seul, entre amis ou en famille

12^{ème} TOURNOI DES CRÊPES

12^{ème} TOURNOI DES CRÊPES

Renseignements : saintarnoult78.tennisde-table@gmail.com | Lycée Saint-Arnoult 78 Terre de Talles

ART PASSION ARNOLPHIEN
SAINT ARNOULT EN YVELINES

32^e SALON D'ART
DU COLOMBIER

DU 28 FÉVRIER AU 8 MARS 2026

LES INVITÉS D'HONNEUR

CARLOS NARIÑO
PEINTRE

ENTRÉE LIBRE

Du lundi au vendredi de 10h à 19h
Samedi et dimanche de 10h à 18h
Le dernier dimanche de 10h à 17h

MILTHON
SCULPTEUR

ART PASSION Arnolphiens
www.art-passionarnolphiens.com

Parents, déposez votre dossier!

pour la **RENTRÉE**
et/ou les
VACANCES SCOLAIRES

À la crèche
Les Lapins Bleus
de Saint Arnoult en Yvelines

Demandez une place dès maintenant!
Dossiers d'inscription ouverts!

Renseignements et dépôt des dossiers
à la crèche
direction.lapinsbleus@gmail.com

7-8 FÉVRIER

LE COLOMBIER
SAINT ARNOULT

SAINT ARNOULT FÊTE
LE NOUVEL AN CHINOIS
8^e édition - Année Cheval de Feu

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT
Stage de Qi Gong et Tai Chi Chuan par Aurélie Valance (30 min de pratique)

EXPOSITION
Dessins aux feutres de portraits asiatiques par André Faucher

CONFÉRENCE
Comment se libérer de nos chocs par l'acupuncture spatio-temporelle par Aurélie Valance

APÉRITIF ET REPAS ASIATIQUE

Programme détaillé sur l'atelierduyin yang.com
Inscription avant le 26/01/2026
Par téléphone (Patrice) : 06 98 84 42 80
Par mail : l'atelierduyin yang78@gmail.com

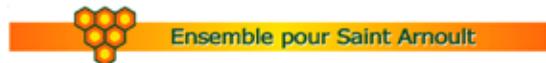
tribunes d'expression

MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans un souci de respect du débat démocratique, la majorité municipale a décidé de suspendre sa publication. Ce choix, conforme à l'article L.52-1 du Code électoral, témoigne de son engagement à garantir l'égalité d'expression et la neutralité de la vie publique à l'approche du prochain scrutin.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Ensemble pour Saint Arnoult

À l'approche des élections municipales, l'équipe Ensemble pour Saint-Arnoult remercie tous les Arnolphiens qui l'ont soutenue durant ce mandat. Nous avons porté votre voix, bien que la majorité ait systématiquement refusé tout débat sur nos propositions. La majorité, durant ces 6 dernières années, a refusé d'écouter et de travailler avec ses opposants, alors qu'elle n'avait été élue qu'avec 22 voix d'écart.

Les nombreux problèmes internes, confirmés par les démissions à répétition et l'éclatement de leur liste en 3 groupes distincts, auront conduit à un mandat inutile fait de tâtonnements, de stratégies individuelles et de clientélisme, qui aura oublié la moitié de la population arnolphienne.

Une page va se tourner et la prochaine qui va s'écrire bientôt ne pourra que difficilement être pire.

Malheureusement, dans la situation actuelle, il n'y aura probablement pas de liste humaniste pour défendre la solidarité, l'intérêt général et prendre plus particulièrement soin des plus fragiles..

SAINT ARNOULT ET VOUS



Saint Arnoult et Vous

Cinq ans pour quoi ?

À l'approche des prochaines élections, l'heure n'est plus à la polémique mais au bilan. **Et le bilan est sans appel :** cinq années perdues pour notre commune. Aucun projet structurant, aucune vision d'avenir, aucune anticipation. Cinq ans d'immobilisme, de décisions repoussées, de gestion au fil de l'eau.

En conseil municipal, rien de fort, rien de clair. **Gouverner,** ce n'est pas subir le quotidien, c'est **décider en concertation et agir avec courage.** Si la mairie tient, c'est grâce aux agents municipaux, à leur compétence et à leur dévouement exemplaire, notamment lors des récentes intempéries. Présents sur le terrain, ils ont permis d'assurer la continuité du service public malgré l'absence politique. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Mais, leur engagement ne peut cacher une majorité à bout de souffle et centrée sur ses propres intérêts.

L'avenir de notre commune ne pourra se construire qu'avec une nouvelle énergie et une volonté de changement. À vous d'en décider.

ESPACES VERTS

ALTP SOIGNE ET AMÉLIORE VOS PAYSAGES



ALTP, pour Aménagement Landscape Terrassement Précision, est la nouvelle société dédiée à l'aménagement paysagiste installée zone des Corroyés. Après plus de 10 années d'expérience, Régis et Antonin Torillec, père et fils, ont de créer leur propre entreprise d'espaces verts, au service des habitants du Sud-Yvelines et des départements voisins. Les deux professionnels entraînent dans leur aventure Lois Robin pour la partie administrative et sur le terrain Jaron Delima, l'ex-pizzaiolo du Petit Fourneau, avide de grands espaces. Autre particularité de la société, la possibilité de réaliser des travaux de petits terrassements (allée, terrain de pétanque, tranchées...), en plus des plantations (gazon, arbres, massifs fleuris...), de l'entretien (tonte, élagage, remise en état, abattage, dessouchage...) et l'aménagement extérieur (cours, pergolas, abris, carports...) . « Le territoire manque de prestations de cette nature, d'autant plus que Régis et Antonin apportent de nouveaux produits et aménagements, tel la moquette de pierre, par exemple », argumente Lois Robin. Pour financer leurs interventions, ALTP propose à leurs clients d'avoir recours à l'avance immédiate du crédit d'impôt, jusqu'à 2 500 €. « Nous prenons en charge toute la partie administrative du dispositif », confie Lois Robin.

contact@altp-france.com - 07 86 53 70 64 - 06 61 13 20 00 - 11 rue des Corroyés

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire	
24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :
8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, PACS, DÉCÉS

Nos nouveau-nés

Maxine GRIVOT, le 11 décembre 2025

Nicolas MIRIUTA, le 26 décembre 2025

Simon BRANCARD, le 27 décembre 2025

Ils nous ont quittés

Christian ANCELET, le 30 décembre 2025

Jérôme CRESSANT, le 11 janvier 2026

Ils se sont pacsés

Pierre-Alexandre LENOIR et Leila IBAZATEÑE,
le 24 décembre 2025

Astrid HERBELLOT et Aurélien INESTA,
le 24 décembre 2025

Thomas LAMBERT et Julie BUSSI,
le 10 janvier 2026



Maxine GRIVOT



CARNAVAL

SAMEDI
14
FÉVRIER 2026

AU COMPLEXE SPORTIF

DE 14 H À 16 H
STAND MAQUILLAGE, SCULPTEUR DE BALLONS,
ATELIER DÉCORATION DE MASQUES

16 H
DÉFILÉ DANS LE PARC DE L'ALEU
(AVEC LE GROUPE « BATUCACHAPO RAMBOUILLET »)

17 H
CONCOURS DU PLUS BEAU DÉGUISEMENT,
COLLATION OFFERTE PAR LA MAIRIE

VENEZ
DÉGUISÉS

* Les enfants sont sous la responsabilité des parents



Saint-Arnoult
en Yvelines